

Le mouvement populaire flamand*

par Maurice-Pierre HERREMANS

★

Le public de langue française connaît assez mal le « Mouvement Populaire Flamand » (« Vlaamse Volksbeweging » ou V.V.B.) qu'il a d'ailleurs tendance à confondre souvent avec le parti nationaliste flamand l'Union Populaire (« Volksunie »).

Or le « Mouvement Populaire Flamand », tout comme son homologue et correspondant wallon « Le Mouvement Populaire Wallon » (M.P.W.) se proclame un groupe de pression, au-dessus et en dehors des partis politiques proprement dits.

Que cette confusion soit volontaire, ou involontaire, car l'ignorance de la réalité flamande reste très grande dans les milieux francophones, elle est exploitée dans beaucoup de milieux.

Un parallélisme certain se dégage de la confrontation entre le V.V.B. (flamand) et le M.P.W. (wallon). Toutefois s'il y a des points de convergence indiscutables il y a également entre ces deux mouvements des points de divergence.

L'examen de l'organisation, des activités et du programme du mouvement populaire flamand établira la démonstration qu'il s'agit réellement d'un groupe de pression.

I. — Organisation du V.V.B.

Le mouvement a été créé en 1954. Son démarrage a été plus lent que celui de son homologue wallon, dont la création remonte à avril 1961.

Le nombre de membres n'a pas été publié mais si l'on s'en réfère à l'assistance aux diverses réunions (plus de 1.000 participants au Congrès de Malines en octobre 1960) l'on doit admettre qu'il compte déjà un nombre impressionnant de membres.

La cotisation annuelle de 50 fr. donne droit au service mensuel (Berichtenblad), la cotisation an-

nuelle de 100 fr. donne droit en outre au service du bulletin de documentation (Dokumentatieblad).

L'organisation semble parfaitement structurée et cinq services en assurent la vie et la gestion.

1. Le service de la formation des cadres et de l'action locale.
2. Le service de l'administration et des finances.
3. Le service de l'information.
4. Le service central d'études qui coordonne notamment les travaux des différents groupes de travail (problèmes intérieurs, flamandisation des affaires, instruction et culture, etc.).
5. Le service du Secrétariat général.

La direction générale du mouvement se présente actuellement comme suit :

Président général : Coppieters M.
Vice-Président : Beekman P., Daenen C.
Président du Bureau : Daels P.
Secrétaire général : Roskam G.

plus une vingtaine de membres, appartenant aux différents courants politiques de l'opinion publique flamande avec toutefois une nette prédominance catholique, ce qui coïncide d'ailleurs avec le rapport des forces en Flandre.

L'incompatibilité existant entre la qualité de mandataire public et celle de membre des Comités de direction exclut de ceux-ci les personnalités les plus connues du monde politique flamand.

Le Bulletin de Documentation (Dokumentatieblad) qui paraît 10 fois par an sous forme stencillée est un véritable modèle du genre. On y trouve, réparties en rubriques sélectionnées, des citations d'articles émanant de la plupart des journaux

(*) D'après le « Courrier hebdomadaire », n° 130 du C.R.I.S.P. du 24 novembre 1961.

belges, tant d'expression française que d'expression néerlandaise, des principales revues belges représentant toute la gamme de l'opinion tant du Nord que du Sud du pays, de quelques journaux néerlandais, etc.

Cette publication est en passe de devenir un point de passage obligé pour tous ceux qui voudront aborder d'une manière autre que superficielle l'étude du problème flamand actuel. Son utilité est d'autant plus grande que l'abondance actuelle des publications relatives à ce problème risque de décourager le chercheur non initié.

II. — Activités du V.V.B.

Il y a tout d'abord le travail dit de routine qui se traduit surtout par l'action de sections locales, toujours plus nombreuses, réparties sur tout le territoire des provinces flamandes. Relèvent également de ce secteur les campagnes en faveur de la fête traditionnelle flamande du 11 juillet (commémoration de la bataille des Eperons d'Or) et du pavoisement au drapeau noir et jaune au Lion de Flandre (Vlaggenaktie).

Appuyé par les études d'un groupe de travail ad hoc, le mouvement a poussé très loin ses efforts en faveur de la néerlandisation dans les entreprises privées.

C'est cependant à l'instauration d'un régime fédéraliste qu'a été consacré l'essentiel des efforts des dirigeants du mouvement, souvent d'ailleurs en collaboration avec des fédéralistes wallons appartenant au Congrès National Wallon, mouvement antérieur au Mouvement Populaire Wallon.

Une déclaration de principe wallonne-flamande en faveur du fédéralisme fut publiée immédiatement après les grèves de décembre 1960, janvier 1961 et le 15 octobre 1961 se tint à Liège une réunion d'étude réunissant des Wallons et des Flamands.

Soucieux de faire connaître ses positions au dehors de nos frontières, le V.V.B. organisa le 8 mars 1961, une conférence de presse à La Haye.

Une conférence de presse fut également organisée le 9 août 1961 à Bruxelles.

Sur quelques questions d'actualité, par exemple sur le Directoire Charbonnier, le mouvement tint à faire connaître son point de vue, dûment élaboré

par un groupe de travail. La « Volksunie » s'inspira largement de ce point de vue lors de la discussion parlementaire du projet de loi en proposant, en vain d'ailleurs, une série d'amendements.

Plus connues de l'opinion publique d'expression française par ce que touchant de plein fouet l'agglomération bruxelloise, sont les deux opérations de masse que constituèrent d'une part la journée des communes périphériques, limitrophes de l'agglomération bruxelloise (« Randgemeenten ») et surtout la fameuse marche sur Bruxelles du 22 octobre 1961 généralement appelée dans la presse flamande de droite la marche des 100.000. Ces deux manifestations de masse furent orchestrées par un Comité ad hoc, le « Vlaams Aktie Komitee voor Brussel en Taalgrens » (le Comité d'action flamande pour Bruxelles et la frontière linguistique) présidé par M. Amter, leader du Davidsfonds. Mais en réalité, le V.V.B. qui prit l'initiative de la création du dit Comité, ne cessa de prendre une part prépondérante dans la préparation de ces manifestations, en revendiquant d'ailleurs bien haut la part qui lui revenait dans le succès obtenu.

III. — Programme du V.V.B.

Ce programme, est issu des assises du Congrès qui se tint à Malines le 9 octobre 1960, qui reprend en les complétant le programme d'urgence établi en 1956 et le programme gouvernemental flamand de 1958.

Ce programme devrait être réalisé au cours des cinq années à venir, ce qui signifie que d'ores et déjà, le mouvement s'assigne une durée de vie au moins égale à cette période et que ses promoteurs sont conscients des difficultés que la réalisation intégrale d'un tel programme rencontrera.

Ce programme comporte trois stades :

1. Les mesures tendant à la suppression de toute inégalité entre Flamands et Wallons.

— Opposition radicale au recensement linguistique et au régime dit des facilités linguistiques.

— Néerlandisation de la vie professionnelle en Flandre par voie législative.

— Adaptation de la représentation parlementaire au chiffre de la population.

— Suppression des classes de transmutation.

— Etc., etc.

2. Les mesures tendant à accorder des chances égales aux Flamands et aux Wallons.

— Fixation définitive de la frontière linguistique.

— Fixation d'un statut spécial pour l'agglomération bruxelloise réduite à ses limites actuelles.

— Séparation administrative, immédiate et intégrale, du Ministère de l'Education nationale.

— Etablissement de conseils culturels disposant d'un prestige et d'un pouvoir réel.

— La fédéralisation des partis politiques.

— Etc., etc.

3. Les mesures de nature à assurer l'épanouissement total de la Flandre.

— La séparation administrative de tous les services centraux.

— Une fédéralisation systématique de toutes les institutions publiques et privées.

— Une représentation directe de la communauté flamande dans les diverses institutions européennes.

— Etc., etc.

IV. — Brèves conclusions

La pression du V.V.B. s'exerce principalement sur les partis politiques mais également quoique dans une moindre mesure sur les organisations syndicales.

Tout d'abord en ce qui concerne la Volksunie,

le parti nationaliste flamand, mais à cet égard les avis sont partagés et l'on peut se demander, comme certains observateurs le font, si la Volksunie n'agit pas également en qualité de groupe de pression tant à l'égard des partis politiques traditionnels qu'à l'égard du Mouvement Populaire flamand lui-même.

Vis-à-vis de l'aile flamande du P.S.C. l'influence du V.V.B. dans les rangs duquel militent d'ailleurs nombre de membres appartenant à l'aile radicale flamingante du P.S.C. est indéniable. Il convient du reste d'insister sur la large audience que les diverses manifestations du Mouvement Populaire flamand trouvent généralement dans les colonnes de la presse catholique flamande et, plus particulièrement, dans celles du *Standaard*, représentant autorisé de la tendance radicale flamande catholique.

Les socialistes flamands qui militent au sein du V.V.B. ne sont guère nombreux et c'est à titre strictement individuel qu'ils agissent. M. Van Eynde, vice-président flamand du P.S.B. et éditeur de la « *Volksgazet* » (le journal socialiste anversois) n'est pas tendre à leur égard.

En ce qui concerne l'influence que le V.V.B. exerce sur le P.L.B., dont la représentation en Flandre est d'ailleurs beaucoup moins importante que celle des socialistes, il est assez difficile d'en juger. Toutefois il paraît certain que certaines prises de position des libéraux flamands sont influencées par l'action du V.V.B.

